

REUNION DU 15 NOVEMBRE 2007

Le quinze novembre deux mil sept à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUREAU, Maire.

Etaient présent : Monsieur Philippe LAUREAU, Maire

Messieurs Claude SIONNEAU et Georges PINGOT, adjoints

Mesdames Marie-Thérèse CROZA, Sophie DERRIEN, Christine DURAND, Aude LUCE, Nicole de la TAILLE et Messieurs Bruno ARNOUS RIVIERE, Dominique DENIS, Jean-Pierre EPIE, Jean-Marc HARAN, Paul JOGUET Conseillers

Absents excusés : Jean-Louis GUERIS

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Paul JOGUET,

Date de convocation : 9 novembre 2007

Date d'affichage : 16 novembre 2007

SOMMAIRE :

- 1°) DELIBERATION - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS - EXERCICE 2006
- 2°) DELIBERATION - RENFORCEMENT DU RESEAU BASSE TENSION POSTE BOURG
- 3°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS - EXERCICE 2006

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-39,

Vu le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets,

Après avoir entendu les délégués de la commune au conseil communautaire de la communauté de communes du canton de Baugé,

Présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.

Le conseil Municipal, après avoir entendu le rapport des délégués de la commune au conseil communautaire et le rapport du maire, décide :

- ✧ de ne formuler aucune observation sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets 2006.
- ✧ de formuler les observations suivantes sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets :

2°) DELIBERATION - RENFORCEMENT DU RESEAU BASSE TENSION POSTE BOURG

Courrier du SIEML : Le Syndicat doit procéder dans le cadre de son programme 2008 au renforcement du réseau basse tension issu du poste n°1Bourg. Ils nous proposent d'accompagner le projet avec la mise en souterrain des réseaux d'éclairage public et de télécommunications (estimation sommaire 58 000 €) et nous demandent de notre avis sur ce projet. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce projet mais pourra s'engager uniquement si le budget 2008 le permet.

3°) DIVERS

✧ Courrier de Jacques AUXIETTE : Projet de vœu de la majorité régionale contre le déménagement des territoires

Sans autres questions la séance est levée le jeudi 15 novembre 2007 à H .